

# RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

#### Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents** Cécile Van Hecke, *Président*;

Olivier Deleuze, Bourgmestre;

Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-

Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Échevin(e)s;

Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers*;

Etienne Tihon, Secrétaire communal.

**Excusés** Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Florence Lepoivre, *Conseillers*.

## Séance du 19.11.19

### #Objet : Fabrique d'église Sainte-Croix - Compte de l'exercice 2018.#

## Séance publique

#### Le Conseil communal,

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes;

Vu le compte de l'exercice 2018 arrêté en séance du 18 mars 2019 par le Conseil de Fabrique de l'église Sainte-Croix qui se résume comme suit :

Recettes ordinaires 9.955,73 €
Recettes extraordinaires 13.765,21 €

23.720,94 €

Dépenses arrêtées 6.139,32 €
Dépenses ordinaires 11.590,95 €
Dépenses extraordinaires 884,17 €

18.614,44 €

Solde 5.106,50 €

Considérant que le compte de l'exercice 2018 de la fabrique d'église Sainte-Croix se clôture en boni avec une intervention pécuniaire des communes de Watermael-Boitsfort, la Ville de Bruxelles et d'Ixelles;

#### **DECIDE:**

D'émettre un avis favorable à l'approbation du compte de l'exercice 2018 de la Fabrique d'église Sainte-Croix.

La présente délibération sera transmise à l'Autorité de Tutelle conformément aux dispositions de l'ordonnance du 14 mai 1998 ainsi qu'à celles de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 relatif à la transmission au Gouvernement des actes des autorités communales en vue de l'exercice de la Tutelle administrative tels qu'en vigueur à ce jour.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants: 14 votes positifs, 11 abstentions.

Abstentions: Olivier Deleuze, Odile Bury, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Félix Boudru, Laurent Van Steensel.

## AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE, PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal, Etienne Tihon La Présidente, Cécile Van Hecke

## POUR EXTRAIT CONFORME Watermael-Boitsfort, le 20 novembre 2019

Le Secrétaire communal, L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon Jean-François de Le Hoye